



Concours du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPLP externe

**Section : économie et gestion
option commerce et vente**

Session 2015

Rapport de jury présenté par : Pierre Vinard
Inspecteur général de l'éducation nationale

**LES RAPPORTS DES JURYS DES CONCOURS SONT ÉTABLIS SOUS
LA RESPONSABILITE DES PRÉSIDENTS DE JURY**

PLAN DU RAPPORT

Membres du jury

Bilan général du concours

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1. Épreuve de synthèse

1.1. Éléments statistiques

1.2. Rappel de la définition de l'épreuve

1.3. Observations du jury

1.3.1. Sur la note de synthèse

1.3.2. Sur la seconde partie du sujet

1.4. Conseil du jury aux candidats

2. Épreuve de spécialité

2.1. Éléments statistiques

2.2. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve

2.2.1. Définition de l'épreuve de spécialité.

2.2.2. Programme de l'épreuve

2.3. Observations des membres du jury

2.3.1. Observations générales

2.3.2. Observations partie par partie et dossier par dossier

2.4. Conseils aux candidats

2.4.1. Pour la préparation de l'épreuve

2.4.2. Pendant le déroulement de l'épreuve

2.5. Conclusion

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

3. Épreuve de mise en situation professionnelle

3.1. Éléments statistiques

3.2. Rappel de la définition de l'épreuve

3.3. Préparation d l'épreuve

3.4. Commentaires du jury

3.4.1. Appréciation générale

3.4.2. Sur le fond

3.4.2. Sur la forme

3.5. Conseils aux candidats

3.5.1. Lors de la préparation de l'épreuve

3.5.2. Lors de la mise en loge

3.5.2 Lors de l'exposé et de l'entretien

4. Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

4.1. Éléments statistiques

4.2. Rappel de la définition de l'épreuve

4.3. Préparation à l'épreuve

4.3.1. La constitution du dossier

4.3.2. La préparation en loge

4.4. Observations des membres du jury

4.4.1 Observations sur la partie relative à l'exposé

4.4.2. Observations sur la partie relative à l'entretien

4.5. Conseils aux candidats

4.5.1 Lors de l'élaboration du dossier

4.5.2 Lors de la préparation en loge

4.5.3. Lors du déroulement de l'épreuve.

Conclusion générale

ANNEXES

Annexe 1 : Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Annexe 2 : Exemples de sujets d'entretien à partir d'un dossier

Annexe 3 : Exemples de questions pouvant être posées aux candidats sur les compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

Annexe 4 : Exemples de sujets de mise en situation professionnelle

Membres du jury

Nom et Prénom	Fonction	Académie
VINARD Pierre	PRESIDENT	PARIS
DUCHOSSOIS Fabienne	VICE-PRÉSIDENTE	AMIENS
SOULIER Françoise	VICE-PRÉSIDENTE	VERSAILLES
MONMARRON Véronique	SECRÉTAIRE GÉNÉRALE	CLERMONT-FERRAND
AUDOUARD Laurent	CORRECTEUR	NICE
BALLESTER Eric	CORRECTEUR	BORDEAUX
BARJON Laurent	CORRECTEUR	LYON
BATTAS Alexandra	CORRECTRICE	STRASBOURG
BAZ Karim	CORRECTEUR	GRENOBLE
BELLARD-MARTINET Christelle	CORRECTRICE	NANTES
BELKHITER Mohamed	CORRECTEUR	AIX-MARSEILLE
BELZ Jean-Christophe	CORRECTEUR	CLERMONT-FD
BEN HAMOUDA LENGLET Nadia	CORRECTRICE	VERSAILLES
BESSETTE Françoise	CORRECTRICE	GRENOBLE
BESTILLE-VANDAELE Virginie	CORRECTRICE	CAEN
BEYER Cyril	CORRECTEUR	STRASBOURG
BLONDEAUX Didier	CORRECTEUR	AMIENS
BOUCHER Christelle	CORRECTRICE	CRETEIL
BOUKHARI Djillali	CORRECTRICE	ROUEN
BOULAGROUNE Houria	CORRECTRICE	REIMS
BOURDIER Sandrine	CORRECTRICE	DIJON
BOURSICOT Laurent	CORRECTEUR	NANTES
BRIDEL Anita	CORRECTRICE	RENNES
CHARDONNET Séverine	CORRECTRICE	VERSAILLES
CHAUDUN Véronique	CORRECTRICE	NANTES
CIVIALE Philippe	CORRECTEUR	CLERMONT-FERRAND
COQUELIN Régis	CORRECTEUR	VERSAILLES
COTTINEAU Yannick	CORRECTEUR	LILLE
COULON Béatrice	CORRECTRICE	LILLE
DAVIN Boris	CORRECTEUR	NANCY-METZ
DECORTIAT Laure	CORRECTRICE	ORLEANS-TOURS
DJADEL Morade	CORRECTEUR	REIMS
DULIN Christophe	CORRECTEUR	ORLEANS-TOURS
ESCODA Odile	CORRECTRICE	GRENOBLE
ETOURNEAU Félicie	CORRECTRICE	POITIERS
FARELLY Hélène	CORRECTRICE	AMIENS
FONTAINE Lionel	CORRECTEUR	ROUEN
FREI Stéphanie	CORRECTRICE	ROUEN
GAS Jean-Philippe	CORRECTEUR	LIMOGES
GIACCO Jean-Paul	CORRECTEUR	LILLE

GIAFFERI Dominique	CORRECTEUR	BESANCON
GOLOVKINE Laurent	CORRECTEUR	CAEN
GRIMAUD Bernadette	CORRECTRICE	LIMOGES
HENRY Hélène	CORRECTRICE	RENNES
HIMMI Abdallah	CORRECTEUR	CAEN
HUGUENET Sophie	CORRECTRICE	TOULOUSE
JEANNE Morgan	CORRECTEUR	AMIENS
JELLAB Laurence	CORRECTRICE	CRETEIL
LABRUYERE Véronique	CORRECTRICE	LYON
LASSAY Véronique	CORRECTRICE	CAEN
LIVOLSI Caroline	CORRECTRICE	NICE
LOPPE Sandrine	CORRECTRICE	VERSAILLES
MARSAN Anthony	CORRECTEUR	ORLEANS-TOURS
MARTIN Frédérique	CORRECTRICE	BESANCON
MARTIN Laurence	CORRECTRICE	NANCY-METZ
MARTIN Laurent	CORRECTEUR	POITIERS
METIER Muriel	CORRECTRICE	CRETEIL
METTAVANT Francine	CORRECTRICE	NANCY-METZ
MRABOU Abdellatif	CORRECTEUR	REIMS
NORMAND Laurence	CORRECTRICE	TOULOUSE
OCTOBON Christelle	CORRECTRICE	CRETEIL
PANNIER Isabelle	CORRECTRICE	LILLE
POIFOL Olivier	CORRECTEUR	DIJON
POTIRON Serge	CORRECTEUR	NANTES
REGNAULT Claude	CORRECTRICE	NICE
REUILLON Jean-Louis	CORRECTEUR	PARIS
RICHARD Pierre	CORRECTEUR	NICE
RUBAUD Sébastien	CORRECTEUR	CRETEIL
SCHNEIDER Pierre	CORRECTEUR	VERSAILLES
SEDDIKI Nassera	CORRECTRICE	MONTPELLIER
SERRANO Marie-Agnès	CORRECTRICE	LILLE
SEUVE Mireille	CORRECTRICE	BORDEAUX
SIBLOT Nicolas	CORRECTEUR	BORDEAUX
SIMON YANN Karine	CORRECTRICE	BORDEAUX
SOUHAIB Abdelilah	CORRECTEUR	LIMOGES
SUEUR Hugues-Antoine	CORRECTEUR	AMIENS
TEMPIER Jean-Marc	CORRECTEUR	TOULOUSE
THIAUDIERE Corinne	CORRECTEUR	ORLEANS-TOURS
TORRES Magali	CORRECTRICE	MONTPELLIER
VANDROUX Christelle	CORRECTRICE	AMIENS
VALIORGUE Hugues	CORRECTEUR	CLERMONT-FD
VILLA Marie-Claude	CORRECTRICE	MONTPELLIER

Bilan du concours

	CA/PLP Public					CAFEP (Privé)				
	2012	2013	2014E	2014N	2015	2012	2013	2014E	2014N	2015
Postes au concours	150	150	110	115	140	25	20	10	10	10
Candidats inscrits	1457	1578	2755	2481	2018	382	325	500	467	405
Candidats présents	563	762	1063	924	843	157	167	179	189	173
Candidats admissibles	319	328	195	253	320	56	45	11	22	22
Moyenne du dernier admissible /20	8,10	7,50	9,25	9,50	8,25	11,10	9,00	11,75	11,25	10,25
Moyenne des candidats admissibles (sur 20)	9,44	9,79	10,87	11,23	10,23	11,94	10,70	12,39	11,98	11,56
Candidats présents à l'admission	280	258	107	171	246	43	38	8	15	18
Candidats admis	150	150	92	115	140	25	20	7	10	10
Candidats admis sur liste complémentaire					17					0
Moyenne du premier admis / 20	15,5	15,25	16,63	16,75	16,5	16,25	14,75	13,25	15,42	14,92
Moyenne du dernier admis / 20	9,13	9	8,50	9,67	9,50	11,63	11,75	10,50	9,75	10,75
Moyenne des candidats admis / 20	11,32	13,01	11,50	12,30	12,23	13,32	15,01	12,43	12,40	12,40

Bilan de l'admissibilité 2015

	Public	CAFEP
Postes	140	10
Candidats inscrits	2 018	405
Candidats présents	840	173
Candidats admissibles	320	22
Moyenne des candidats non éliminés	7,38	7,38
Moyenne des candidats admissibles	10,23	11,56
Barre d'admissibilité	8,25	10,25

Bilan de l'admission 2015

Année	Public	CAFEP
Postes	140	10
Candidats admissibles	320	22
Candidats présents	246	18
Candidats admis	140	10
Liste complémentaire	17	0
Moyenne des candidats non éliminés aux épreuves d'admission	10,17	10,31
Moyenne des candidats admis aux épreuves d'admission	13,15	12,80
Moyenne des candidats admissibles sur l'ensemble des épreuves	10,11	10,71
Moyenne des candidats admis sur l'ensemble des épreuves	12,23	12,40
Barre d'admission	9,5	10,75

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1. Épreuve de synthèse

1.1. Éléments statistiques

Nombre de copies corrigées :

– Public : 846

– CAFEP : 194

Dont 24 copies blanches

Notes	N < 5	5 ≤ N < 8	8 ≤ N < 10	10 ≤ N < 12	12 ≤ N < 15	N ≥ 15	Totaux
Nombre	235	323	208	129	101	20	1016
2015%	23,13%	31,79%	20,47%	12,70%	9,94%	1,97%	100
2014%	21,37%	29,32%	19,28%	13,51%	13%	3,55%	100

Pourcentage de candidats ayant une note ≥ 10 (2015)	24,61%
Pourcentage de candidats ayant une note ≥ 10 (2014)	30,06%

Note la plus basse /20 (2015)	0
Note la plus basse /20 (2014)	0

Note la plus haute /20 (2015)	18
Note la plus haute /20 (2014)	17

Moyenne /20 (2015)	7,44
Moyenne /20 (2014)	7,87

Commentaires

La session 2015 fait apparaître une moyenne inférieure de 0,4 point par rapport à la session 2014, qu'il faut cependant mettre en relation avec l'augmentation significative du nombre de postes.

En effet en 2015, près de 25 % des candidats ont obtenu 10 et plus à leur copie contre 30 % en 2014.

1.2 Rappel de la définition de l'épreuve

L'épreuve de synthèse consiste en l'exploitation d'un dossier documentaire relatif à des problématiques professionnelles abordées sous l'angle managérial, juridique et économique.

Elle comporte deux parties :

- Une synthèse, à partir de la formulation d'une problématique fournie dans le sujet et centrée sur l'exploitation pédagogique d'une thématique professionnelle ;
- Une série de questions à portée didactique, soit dans le domaine économique, soit dans le domaine juridique. Le candidat choisit de traiter la série de questions se rapportant à l'un ou l'autre de ces domaines.

La durée de l'épreuve est de 5 heures.

Le sujet de l'épreuve pour la session 2015 était commun à l'option Transport et Logistique, à l'option Gestion et Administration et à l'option Commerce et Vente.

La synthèse portait sur le thème :

« Organisation du travail, organisation de la production et management des ressources humaines ».

Pour cette synthèse, il était demandé de présenter les notions clés à aborder en économie-droit en baccalauréat professionnel. Pour ce faire, parmi les documents à exploiter, le candidat devait utiliser un extrait du référentiel d'économie-droit des baccalauréats professionnels tertiaires (document 1).

En effet le nouveau format de la synthèse introduit dorénavant une dimension à la fois didactique et pédagogique. Cette nouvelle dimension devait être prise en compte par les candidat-e-s et se retrouver dans l'exploitation faite des documents. En revanche, elle ne devait pas donner lieu à la présentation d'une séquence de cours.

Il s'agissait donc bien d'un exercice de synthèse en tant que tel, mais où la préoccupation didactique et pédagogique devait apparaître aussi bien sur le fond que sur la forme :

- sur le fond, le document 1 permettait de situer le sujet dans le cadre du programme d'économie-droit de baccalauréat professionnel, et de déterminer la façon dont les principaux concepts pouvaient être abordés ;

- sur la forme, une attention particulière devait être apportée à la clarté des définitions, à la progressivité des concepts abordés, à leur enchaînement, et enfin à l'orthographe et à la synthèse. Il s'agit là d'éléments incontestables de la « professionnalisation » attendue de la part de futurs enseignants.

1.3. Commentaires du jury

1.3.1. Sur la note de synthèse

Sur la forme :

- certaines copies ne sont pas structurées et les parties sont déséquilibrées ;
- le plan n'est pas toujours apparent ;

- de nombreux candidats ne respectent pas la méthodologie de la note de synthèse ;
- l'absence de connecteurs logiques nuit à la fluidité et à la compréhension de la copie.

Sur le fond :

- la problématique et l'annonce du plan dans l'introduction ne sont pas toujours présentes ;
- trop souvent les documents sont mal ou peu exploités de sorte que la note peut prendre la forme d'un résumé ;
- la dimension pédagogique est peu abordée et quand elle l'est, cela reste trop succinct.

1.3.2. La seconde partie de l'épreuve

Les questions à caractère juridique :

- majoritairement les candidats ont préféré traiter la partie économique plutôt que l'aspect juridique ;
- une majorité des candidats ne maîtrise pas les notions juridiques de base ;
- la question 4 qui nécessitait la construction d'un paragraphe structuré et argumenté a souvent fait l'objet de réponses superficielles, voire laconiques.

Les questions à caractère économique :

- des confusions importantes ont été faites entre certaines notions économiques (par exemple entre type et structure de marché) ;
- trop de copies présentent une suite de tirets, sans argumentation ni structure ;
- les concepts fondamentaux en économie ne sont pas maîtrisés, comme par exemple la notion de flexibilité, ou bien les déterminants de la consommation ;
- peu de candidats accordent suffisamment de temps à la question 4, alors que cette dernière demandait une réflexion et un développement approfondis.

1.4. Conseils aux candidats

Le jury recommande aux candidats de travailler davantage la méthodologie de la note de synthèse :

- l'introduction doit, au minimum présenter le thème, la problématique et l'annonce du plan ;
- le plan doit apparaître clairement dans le développement ;
- il ne faut pas omettre de conclure sa réflexion.

La dimension pédagogique ne doit pas être négligée, en prenant en compte en particulier l'extrait du référentiel présenté dans le corpus de la note. De même une gestion du temps rigoureuse doit permettre au candidat de traiter l'ensemble du sujet, et surtout de relire l'ensemble de la copie afin de corriger les fautes d'orthographe et les erreurs de syntaxe.

Il est nécessaire pour le candidat de s'entraîner sur des sujets antérieurs. Au-delà de l'entraînement indispensable à l'épreuve, une préparation efficace passe par la connaissance d'ouvrages de base et doit être complétée par la lecture régulière de revues professionnelles. Enfin le suivi de l'actualité économique et juridique dans les quotidiens, les revues et sites spécialisés permet aux candidats de resituer le sujet dans son contexte.

2. Épreuve de spécialité

2.1. Éléments statistiques

Nombre de copies corrigées : 1034

Notes	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15	Totaux
Nombre	191	424	201	144	67	7	1034
% 2015	18,47	41,00	19,44	13,93	6,48	0,68	100,00
% 2014	24,64	32,94	18,41	14,26	8,30	1,17	100,00
% 2013	23,23	39,25	20,43	10,75	5,70	0,65	100,00
% 2012	14,86	44,17	23,89	12,36	3,89	0,83	100,00
% 2011	25,37	41,39	19,14	9,94	3,71	0,45	100,00

Pourcentage de candidats ayant une note supérieur à 10	21,1 %
---	---------------

Note la plus basse	01 / 20
Note la plus haute	17 / 20

MOYENNE GÉNÉRALE DE L'ÉPREUVE : 7,34 / 20

La moyenne est légèrement inférieure à celle de 2013 (- 0,53 points).

On constate une légère diminution des notes > 10 (- 2.63 %) par rapport à 2014.

2.2. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve

2.2.1. Définition de l'épreuve de spécialité.

L'épreuve consiste en l'étude de situations d'organisation réelles, en vue de résoudre des problèmes de conception, d'organisation, de réalisation et d'évaluation d'activités professionnelles relevant de l'option correspondante. Elle comporte deux parties :

- une résolution de problèmes basée sur des activités professionnelles de référence et l'exploitation des systèmes d'informations liées ;
- une question relative à une problématique de professionnalisation dans l'une des situations proposées.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

2.2.2. Programmes spécifiques à l'option Commerce et Vente

Les compétences et savoirs associés aux champs professionnels décrits dans les référentiels des baccalauréats professionnels « commerce » et « vente », traités au niveau M1.

Les thématiques suivantes traitées au niveau M1 :

- Marketing des services
- Système d'information commerciale

2.3. Observations des membres du jury

Le jury attend des candidats une maîtrise des concepts des champs de connaissance relatifs à l'épreuve (mercatique, management, gestion, domaine commercial) ainsi que des aptitudes à l'organisation et à la synthèse permettant la présentation de copies de qualité. Il est attendu des candidats que les connaissances théoriques et techniques soient mises en œuvre de façon contextualisée dans une démarche professionnelle justifiée.

2.3.1. Observations générales

Sur la forme, le jury a constaté un certain nombre de points positifs :

- dans l'ensemble le niveau rédactionnel et orthographique des candidats est assez satisfaisant, avec des copies plutôt bien présentées :
- les candidats ont fait l'effort de rédiger une introduction et une conclusion ;
- la structure des dossiers respectée ;
- les questions sont numérotées ;
- la présentation est relativement synthétique, avec une exploitation sous forme de tableaux ;
- les copies sont le plus souvent aérées et structurées ;
- le niveau d'expression est correct.

En revanche de nombreux points sont à améliorer :

- trop de productions ne respectent pas encore les règles de présentation que l'on peut attendre d'un futur enseignant :
- l'introduction et la conclusion, nécessairement succinctes, ne doivent pas être réalisées au détriment des autres dossiers. Il arrive qu'une très longue introduction soit rédigée (mais pas la conclusion), alors que certaines questions ne sont pas traitées ;
- les techniques de base de structuration (titres, sauts de ligne, tableaux, énumérations) doivent être utilisées plus systématiquement.
- un bon équilibre doit être trouvé dans les réponses entre le rédactionnel et les énumérations pour mettre en valeur les idées clefs de l'analyse ;
- les calculs doivent également être soignés et expliqués afin de permettre au correcteur de suivre la démarche du candidat ;
- des efforts sur la syntaxe, l'orthographe et l'écriture (graphie) sont attendus de la part de certains candidats pour rester lisibles et compréhensibles.

Par ailleurs il est important de respecter autant que possible l'ordre des dossiers et des questions (qui ont une suite logique), et ne pas supprimer la numérotation et les titres des questions. Enfin, dans la mesure où les copies sont numérisées, il est souhaitable qu'elles soient rédigées à l'encre noire.

Ces précautions sont éminemment utiles dans la pratique quotidienne de l'enseignant.

Sur le fond, des points positifs ont été notés :

- les copies des candidats satisfont les attentes du jury tant en termes de maîtrise des connaissances que dans leur exploitation pour construire les réponses. Quelques copies sont même d'excellente qualité ;
- les candidats ont le plus souvent essayé de traiter le sujet en totalité ;
- la plupart des candidats semble connaître les principaux outils méthodologiques (diagnostic stratégique, analyse de marché...).

Cependant de nombreuses insuffisances sont relevées :

- encore trop de candidats ne maîtrisent pas suffisamment les connaissances fondamentales de la spécialité, ce qui conduit à des confusions, des hors sujet ou des erreurs grossières comme la confusion entre le HT et le TTC ;
- les analyses sont souvent trop superficielles, peu expliquées et/ou argumentées. Les candidats doivent s'abstenir de répondre à une question par un simple « copier/coller » des annexes ;
- les réponses traduisent parfois un défaut de maîtrise du vocabulaire professionnel commercial et managérial ;
- les réponses ne sont pas toujours suffisamment reliées au contexte, et manquent par conséquent de pertinence. À connaissances égales, deux candidats peuvent avoir des résultats différents en fonction de l'utilisation qu'ils font des documents fournis ;
- les candidats doivent impérativement actualiser leurs connaissances tant sur les technologies utilisées (géotracking par exemple) que sur les aspects économiques et juridiques (ex : taux de TVA en vigueur) et maîtriser la méthodologie et travailler les consignes (« Évaluer », « caractériser »...) ;
- Enfin certaines copies sont très incomplètes. Obtenir une note satisfaisante implique de traiter tous les dossiers, d'où la nécessité d'une bonne gestion du temps.

2.3.2. Observations partie par partie et dossier par dossier

Partie 1

Dossier 1

Ce dossier a été traité dans son ensemble par la plupart des candidats cependant les remarques suivantes peuvent être formulées :

- le dossier révèle un manque d'analyse, les candidats retranscrivant les informations des documents sans les expliciter ;
- les questions traitées manquent souvent de structure ce qui est pénalisant pour le candidat (diagnostic stratégique, étude de marché, forces concurrentielles) ;
- les candidats ne doivent pas hésiter à recourir aux tableaux, énumérations... dès lors qu'ils permettent une meilleure lecture de la copie. D'une façon générale, il faut éviter les « copies fleuve » dans lesquelles les candidats diluent les informations pertinentes au milieu d'autres n'ayant aucun intérêt et s'éloignant parfois sensiblement du sujet traité ;
- les préconisations proposées sont souvent peu expliquées ou développées.

Dossier 2

Le cheminement intellectuel du candidat sur la partie chiffrée est en général assez visible (et il est évidemment souhaitable qu'il le soit !) : présentation sous forme de tableau ou par

points identifiables. Certains candidats n'ont cependant pas traité (ou pas su mener à bien) ces exercices. Très peu sont arrivés au bout du calcul du coût de revient.

Quelques candidats donnent des résultats sans en fournir les explications.

Les candidats doivent impérativement maîtriser les notions de base en termes de coût de revient (HT/ TTC / CA / COUT DE REVIENT / actualisation du taux de TVA).

L'analyse et la compréhension des questions est parfois insuffisante : la pertinence de l'utilisation d'un logiciel s'est limitée à la présentation de ses seuls intérêts.

La question concernant la notion de « géotracking » s'est limitée, dans le meilleur des cas, à une simple définition.

Dossier 3

La première question est souvent pénalisante : soit que l'analyse (constat) soit trop succincte, soit que les préconisations soient peu développées ou argumentées.

Souvent, les candidats ont fait des confusions entre les 2 questions et ont fourni des réponses identiques (ce qui aurait dû les alerter).

Généralement la question 2 n'a pas été comprise : quasi aucun candidat n'a réalisé le calcul attendu ou retrouvé les informations nécessaires dans les documents.

Partie 2

La partie 2 du sujet, à portée didactique, portait sur les éléments théoriques liés aux canaux et circuits de distribution.

Cette partie a été insuffisamment traitée, souvent de façon peu soignée, probablement en raison d'une mauvaise gestion du temps ou mauvaise compréhension des attendus.

Certains candidats ont confondu cette partie avec l'épreuve d'admission et ont axé leur réponse sur la présentation d'une séquence pédagogique, ce qui ne leur était pas demandé.

À l'inverse, des copies présentaient uniquement une énumération de notions non définies ni expliquées, sans apport didactique ou pédagogique.

Sur le fond, de nombreuses confusions ont été faites entre les notions de canal de distribution, circuit de distribution, méthodes de vente, stratégie de distribution, typologie des points de vente...

La consigne de s'appuyer sur le marché traité dans le sujet (champagne) n'a pas toujours été respectée.

2.4. Conseils aux candidats

2.4.1. Pour la préparation de l'épreuve

Il est nécessaire de s'approprier les champs de connaissances relatifs à l'épreuve et de maîtriser les contenus des référentiels des BTS commerciaux dans les domaines du management, mais aussi de la mercatique et de la gestion.

Le candidat s'inspirera des rapports des jurys pour cerner leurs attentes et répondre aux objectifs de l'épreuve.

Le jury attend que le candidat s'entraîne à la réalisation d'études de cas et à la gestion du temps. De la même façon il doit acquérir une méthodologie d'analyse afin de ne pas se limiter à des observations (« copier/coller » des documents).

2.4.2. Pendant le déroulement de l'épreuve

Partie 1 :

Une bonne lecture des libellés des questions permet naturellement d'éviter le hors sujet, et de répondre avec précision en mobilisant les outils méthodologiques adaptés.

La rédaction doit être structurée (recours au tableau autant que nécessaire), organisée et concise (il ne s'agit pas dans cette épreuve d'un exercice de dissertation, et la qualité doit primer sur la quantité). Ainsi, les candidats ne doivent pas hésiter à recourir au brouillon afin de présenter une copie claire.

Les réponses proposées doivent s'appuyer sur des connaissances théoriques solides, dont la mise en œuvre se fait dans un contexte déterminé et suffisamment compris.

Les démarches de traitement des questions et problèmes doivent être clairement présentées et justifiées.

Les candidats doivent impérativement gérer leur temps avec efficacité et traiter toutes les questions du sujet avec la même rigueur.

Partie 2 :

Les candidats doivent parfaitement connaître les attendus de l'épreuve. Ils doivent faire le lien entre les éléments théoriques et le cas proposé afin de contextualiser correctement leur réponse.

Ils devront également prendre le temps de lire attentivement et d'analyser la question posée.

Cette partie ne pourra être traitée par les candidats sans une parfaite maîtrise des termes et des connaissances relatifs à la spécialité. Ils ne sauraient se contenter d'énumérer les notions à traiter sans les définir, les expliquer et analyser leur transposition didactique dans le cadre d'un enseignement en lycée professionnel.

Il s'agit en tout état de cause d'une partie à ne pas négliger compte tenu du nombre de points attribués (25 pts).

2.5. Conclusion

Le jury accorde une grande importance à la maîtrise des concepts et des théories, mais aussi aux aspects didactiques et pédagogiques de l'exercice. Ces derniers se traduisent par la clarté des définitions, par la rigueur des mécanismes décrits, ainsi que par la progressivité des concepts abordés. Ces développements doivent s'accompagner d'une grande maîtrise de la forme : orthographe et synthèse, mais aussi cohérence du plan. En conséquence, les candidats doivent non seulement avoir des bases théoriques solides, mais aussi développer des compétences en termes didactiques et pédagogiques en lien avec les programmes de l'enseignement professionnel afin de réussir cette épreuve.

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

3. Épreuve de mise en situation professionnelle

3.1. Éléments statistiques

	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15
Nombre de candidats	40	59	37	28	51	48
%	15.21	22.43	14.07	10.65	19.39	18.25
	N<10			N>=10		
Nombre de candidats	136			127		
%	51.71			48.29		

Moyenne générale / 20	9.74
Note la plus élevée	19
Note la plus basse	1

➤ Nombre de candidats interrogés : **263**

3.2 Rappel de la définition de l'épreuve

L'épreuve comporte un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire ou du domaine professionnel du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires ou domaines professionnels.

L'épreuve consiste en une mise en situation associant un contexte d'enseignement (établissement, classe, champ professionnel) et une thématique de professionnalisation dans le but de présenter une réalisation pédagogique précisée par le sujet. L'épreuve comporte un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury.

Il s'agit pour le candidat de présenter une séquence pédagogique en relation avec l'option du concours dont le thème et le niveau sont définis par le sujet.

Le sujet comporte :

- la description d'un contexte d'enseignement (établissement, classe, champ professionnel) pouvant comporter des indications sur l'état d'avancement de la formation, les acquis des élèves, l'environnement social ;
- une thématique de professionnalisation à partir du référentiel d'un diplôme en rapport avec l'option du concours, pouvant inclure une dimension économique et juridique.

La séquence pédagogique attendue peut comporter la trame d'une leçon, un support de mise en activité, un support d'évaluation, susceptibles de faire l'objet d'une réalisation en classe ou s'inscrire dans toute autre activité pédagogique à visée professionnalisante (PFMP, scénarios d'activités, projet, module d'accompagnement personnalisé, travaux collaboratifs, etc.).

3.3 Préparation de l'épreuve

Au cours des deux heures de préparation, le candidat peut consulter tous les documents dont il s'est muni dans la perspective de l'épreuve (y compris des ouvrages de références et des manuels scolaires). Il peut aussi utiliser son propre équipement numérique dès lors que celui-ci dispose d'une alimentation électrique autonome, à l'exclusion de toute fonction de communication.

La connexion au réseau Internet ou à tout autre réseau de communication, par tout procédé, est strictement interdite et sera considérée comme une tentative de fraude. Enfin, aucune impression ne pourra être réalisée.

L'utilisation de l'équipement numérique est autorisée lors de l'exposé et de l'entretien avec le jury. La disponibilité d'un matériel de vidéo-projection n'est pas assurée, de même que sa compatibilité avec l'équipement personnel du candidat.

Durée de préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes ; entretien avec le jury : trente minutes) ; coefficient : 2.

3.4. Observations des membres du jury

3.4.1. Appréciation générale

Le jury a constaté l'existence de trois profils de candidats:

- des candidats ayant une bonne connaissance de l'épreuve et de l'enseignement en lycée professionnel. Parmi eux, certains proposent une réalisation pédagogique répondant bien au contexte et à la thématique du sujet ;
- des candidats ayant une connaissance limitée de l'enseignement en lycée professionnel mais qui se montrent à l'écoute, réactifs et capables d'améliorer leur proposition pédagogique lors de l'entretien avec le jury ;
- des candidats non préparés, connaissant mal le public et la pédagogie en lycée professionnel et ne montrant pas de capacité afin d'améliorer leurs propositions.

3.4.2. Appréciations sur le fond

Le jury a apprécié chez un certain nombre de candidats les éléments suivants :

- des réalisations pédagogiques structurées et originales ;
- des activités diversifiées et en phase avec le sujet, très souvent accompagnées de documents de qualité (fiche pédagogique, fiche de déroulement de séance, documents élève, gestion de l'évaluation) ;
- des capacités à être réactifs pour modifier la réalisation pédagogique présentée lors de l'entretien en fonction des remarques des interrogateurs.

Cependant le jury note que de nombreuses difficultés ont été perçues :

- une partie des candidats a mal interprété le sujet, souvent par une lecture partielle voire erronée. Ces candidats n'ont pas repéré les mots essentiels qui permettent le traitement efficace du sujet ;
- les réalisations pédagogiques manquent d'originalité, les supports sont peu variés ou stéréotypés, et des propositions sont parfois hors-sujet ;
- la ressource que constituent les PFMP réalisées par les élèves pour alimenter des réalisations pédagogiques est sous-estimée ;
- le recours aux technologies de l'information et de la communication est souvent mal adapté aux activités présentées, quand il n'est pas absent ;
- les référentiels ne sont pas maîtrisés et les objectifs pédagogiques ne sont pas clairement énoncés ;
- les méthodes pédagogiques caractéristiques de l'enseignement professionnel ne sont pas connues des candidats et intégrées dans les propositions pédagogiques ;
- la place de l'élève dans les propositions pédagogiques, pourtant centrale, n'est pas suffisamment décrite. Le dossier de l'élève est rarement présenté.

3.4.3. Appréciations sur la forme

Les principaux éléments appréciés par le jury sont les suivants :

- les meilleurs candidats ont fait preuve d'une présentation soignée ;
- ils ont bien structuré leur prestation orale et utilisé le temps imparti avec des supports adaptés et complets ;
- ils ont mis en œuvre une communication orale d'un bon niveau, et développé des qualités d'écoute et d'argumentation.

Cependant les candidats ont rencontré de nombreuses difficultés :

- en général, les candidats n'utilisent pas la totalité des 30 minutes d'exposé qui leur sont allouées ;
- en revanche, l'introduction est souvent trop générale et trop longue avant d'aborder réellement le sujet ;
- certains candidats présentent au jury une réalisation pédagogique qui se résume seulement à une fiche pédagogique et une fiche de déroulement de séquence ;
- les consignes données aux élèves pour réaliser les activités sont insuffisantes ou inexistantes, et quand elles existent, elles manquent de clarté et d'explicitation ;
- la durée des activités dans la réalisation pédagogique manque souvent de réalisme ;
- l'outil informatique est souvent mal utilisé, ou son apport pédagogique n'est pas démontré ;
- les moins bons candidats ont des difficultés à argumenter et donc à justifier leurs choix ;
- enfin certains candidats présentent des documents avec une orthographe approximative.

3.5. Conseils aux candidats

3.5.1. Lors de la préparation de l'épreuve

- Les candidats doivent connaître parfaitement les modalités et les attendus de l'épreuve.
- Il leur est fortement conseillé de lire les rapports de jury.

- Les candidats doivent connaître les référentiels des diplômes au programme du concours et les utiliser de façon pertinente.
- Ils doivent se préparer à toute éventualité en ce qui concerne les sujets, qui peuvent couvrir un spectre très large (thème portant sur l'économie-droit, la seconde MRCU, les PFMP, les AP, etc.).
- Des périodes d'immersion dans un lycée professionnel doivent être réalisées sous la forme de stage d'observation ou de stage de pratique accompagnée. Il peut être aussi intéressant de participer à des groupes d'innovation pédagogique quand cela est possible.

3.5.2. Lors de la mise en loge

- Les candidats doivent consacrer un temps suffisamment long pour une lecture attentive de sujet.
- Ils doivent s'assurer d'avoir bien lu toutes les pages du sujet (recto/verso).
- Ils doivent s'assurer que leur réalisation pédagogique respecte le contexte d'enseignement et la thématique du sujet.
- L'orthographe et la syntaxe dans les documents présentés lors de l'exposé ou l'entretien doivent être soignées.
- Les candidats ne doivent pas hésiter à rechercher plus d'originalité dans les activités pédagogiques présentées, ainsi que dans l'animation de la classe et la diversification des activités proposées aux élèves.
- Ils doivent éviter de reprendre un chapitre ou des activités d'un manuel sans appropriation et adaptation en fonction du contexte pédagogique décrit dans le sujet.
- Les possibilités d'utilisation des TICE doivent être explorées avec discernement.
- Enfin les transversalités possibles avec l'enseignement de l'économie-droit doivent être mises en évidence.

3.5.3. Lors de l'exposé et de l'entretien

- Le jury apprécie que les candidats présentent au début de leur exposé leur stratégie pédagogique avant d'entrer dans les détails.
- Les objectifs de la séance doivent être clairement présentés ainsi que son positionnement dans la progression annuelle.
- Les candidats doivent veiller à la pertinence des durées accordées à chaque activité proposée aux élèves.
- L'utilisation de manuels doit être réalisée de manière judicieuse.
- L'utilisation de l'outil informatique lors de l'exposé doit apporter une valeur ajoutée à la présentation de la réalisation pédagogique.
- Les candidats ne doivent pas oublier qu'il s'agit d'une épreuve de communication et d'échange avec le jury.
- Ils doivent être en mesure de justifier leurs choix pédagogiques et didactiques en utilisant un vocabulaire adapté.
- Ils doivent se montrer capables de prolonger leur réflexion et de faire évoluer leur proposition pédagogique, si nécessaire, de la revoir en fonction des observations du jury.
- Ils doivent connaître précisément le fonctionnement d'un lycée professionnel ainsi que le public, les méthodes d'enseignement et les différents diplômes de la filière commerce et vente de la voie professionnelle.

Des exemples de sujets donnés lors de l'épreuve de mise en situation professionnelle sont présentés en annexe 2.

4. Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

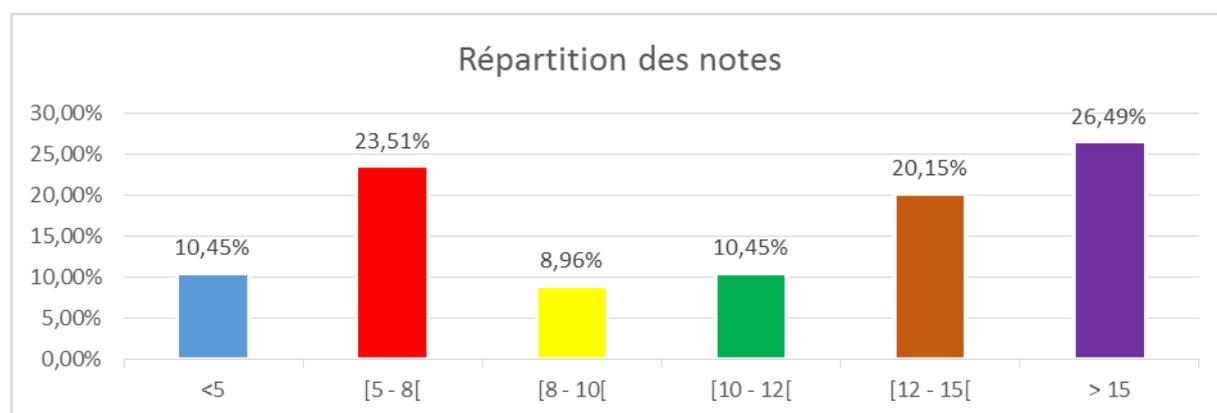
4.1. Éléments statistiques

Nombre de candidats interrogés (Public + CAFEP) :

342 candidats inscrits

74 absents soit 21,63 % des inscrits

Notes	N<5	5 ≤N< 8	8 ≤N< 10	10≤N<12	12≤N<15	N≥15	Totaux
Nombre	28	63	24	28	54	71	268
%	10,45	23,51	8,96	10,45	20,15	26,49	100%
% 2014	9	25	9	11	21	25	100%



Pourcentage de candidats ayant une note ≥ 10	57%
Note la plus basse / 20	01
Note la plus haute / 20	20
MOYENNE GÉNÉRALE DE L'ÉPREUVE : 10,65 / 20	

4.2. Rappel de la définition de l'épreuve

L'épreuve comporte un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire ou du domaine professionnel du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires ou domaines professionnels.

L'épreuve consiste en l'exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue par le candidat, située dans les champs d'activité correspondant à l'option du concours. Elle prend appui sur un dossier documentaire, d'une dizaine de pages au maximum (hors annexes) produit par le candidat. Le sujet proposé par le jury, à partir du

dossier, précise le contexte et les conditions de l'enseignement envisagé, ainsi que la production demandée. Celle-ci peut être un cas pratique, une évaluation, une situation pédagogique destinée à l'introduction d'un cours...

Au cours de son exposé, le candidat présente ses réponses au sujet et justifie les choix qu'il privilégie. L'entretien qui lui succède permet au jury d'approfondir les points qu'il juge utile. Il permet en outre d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. À cet égard, le contenu présenté doit permettre au jury d'apprécier les compétences professionnelles du candidat en référence aux compétences que les professeurs doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier publiées au bulletin officiel n° 30 du 25 juillet 2013 (**voir annexe 1**).

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat du jury cinq jours francs au moins avant le début des épreuves d'admission.

Le dossier du candidat est une création personnelle, à partir de situations professionnelles en rapport avec l'option du concours qu'il a vécues ou observées au sein d'une organisation (administration, collectivités, association ou entreprises).

Il comporte des descriptions et des analyses de situations professionnelles ainsi que toutes informations de contexte, données, supports, illustrations permettant d'en rendre compte.

Il ne comporte pas de présentation de leur exploitation pédagogique possible.

À partir du dossier du candidat, la commission d'interrogation propose un sujet qui fixe le thème et le niveau de classe dans lesquels le candidat doit situer son exploitation didactique. L'extrait de programme ou de référentiel correspondant peut être fourni au candidat avec le sujet. La nature de l'exploitation attendue est précisée dans le sujet. Elle peut prendre la forme d'un cas pratique, d'une évaluation, ou de toute autre production pédagogique. Elle permet donc d'apprécier la qualité de la transposition didactique des situations professionnelles issues du dossier à un contexte d'enseignement.

4.3. La préparation de l'épreuve

4.3.1. La constitution du dossier

Le dossier n'est pas évalué en tant que tel mais sert de support d'élaboration du sujet par le jury. Sa composition conditionne la possibilité pour le jury de proposer un sujet accessible pour les candidats et conforme aux attentes de l'épreuve. Il ne doit cependant pas présenter une exploitation pédagogique, dont le thème doit être laissé à l'appréciation du jury.

4.3.2. La préparation en loge

Au cours des deux heures de préparation, la seule ressource autorisée au candidat est le dossier imprimé qu'il a transmis au jury, sans aucun ajout d'aucune sorte le jour de l'épreuve. L'utilisation d'un équipement numérique n'est pas autorisée pour cette épreuve, ni au cours de la préparation ni au cours de l'entretien.

Durée de préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes ; entretien avec le jury : trente minutes) ; coefficient : 2.

4.4. Observations des membres du jury

4.4.1 Observations sur la partie relative à l'exposé

Sur la forme

Lors de l'exposé les candidats ont réalisé pour la plupart des présentations structurées. Néanmoins le temps imparti n'est pas toujours respecté, soit qu'il ait été insuffisamment utilisé, soit qu'il ait été plus rarement dépassé. Dans ce dernier cas, la commission d'interrogation s'est vue contrainte d'interrompre le candidat avant sa conclusion.

Certains candidats ont consacré trop de temps à leur présentation personnelle ou à celle de l'entreprise, au détriment de la réponse à la problématique posée et à l'exploitation pédagogique de leur dossier.

Concernant ce dernier point, il est important que le candidat présente des documents résultant de l'exploitation de leur dossier et susceptibles d'être utilisés en classe. Les conditions matérielles d'organisation du concours ne permettent pas une mise en forme finalisée de ces documents. Cependant les candidats doivent avoir le souci de proposer des supports propres et lisibles, exempts de fautes d'orthographe.

De façon plus positive, le jury a constaté que :

- le vocabulaire utilisé est en général adapté et professionnel ;
- dans l'ensemble les candidats ont une présentation vestimentaire adaptée pour l'épreuve.

Sur le fond

Le jury a constaté que :

- certains candidats proposent des travaux non-aboutis ;
- d'autres présentent des séquences pédagogiques complètes alors que le jury attend avant tout une « didactisation » justifiée et argumentée des documents figurant dans le dossier. La présentation de séquences pédagogiques fait l'objet de l'épreuve de mise en situation professionnelle. En cela, les candidats ont des difficultés à distinguer les deux épreuves orales du concours ;
- ils n'expliquent pas assez précisément comment ils exploitent et retraitent les documents et annexes au regard du sujet posé ;
- enfin les documents retraités ne sont pas toujours adaptés au niveau demandé, ou ne sont pas à l'évidence adaptés à une exploitation en lycée professionnel.

4.4.2. Observations sur la partie relative à l'entretien

Concernant la partie relative à l'entretien, le jury constate encore des lacunes dans la connaissance des référentiels. De même il est rappelé que c'est au cours de cette partie d'épreuve que sont évalués l'adhésion aux valeurs de la République et la connaissance des principes déontologiques liés au métier.

À l'issue des entretiens, les commissions d'interrogation ont formulé les remarques suivantes :

- les durées de PFMP et les modalités de la certification sont inconnues de certains candidats ou de manière très approximative ;
- le fonctionnement du lycée professionnel est mal connu, et les candidats ont une représentation très partielle des conditions d'exercice du métier d'enseignant ;
- les candidats appréhendent mal la contribution de la discipline « économie et gestion » à la connaissance et l'appropriation des valeurs de la République par les élèves ;
- les principes déontologiques liés au métier ne sont énoncés que de façon très superficielle.

Sur la forme, le jury a constaté que certains candidats ont des difficultés à argumenter et à justifier leurs choix. D'autres ont du mal à se détacher de leur production et à faire évoluer leur réflexion lors des échanges avec le jury en fonction des remarques de ces derniers.

4.5. Conseils aux candidats

4.5.1. Lors de la réalisation du dossier

Le jury invite les candidats à :

- intégrer davantage les TICE dans leurs propositions d'organisation des enseignements ;
- se rapprocher autant que possible de l'entreprise choisie et effectuer des recherches afin de pouvoir proposer des documents professionnels exploitables en nombre suffisant ;
- améliorer leur connaissance des référentiels des différentes formations proposées en lycée professionnel, du fonctionnement d'un EPLE et des différents intervenants de la communauté éducative ;
- de réaliser un stage d'observation en lycée professionnel ou en CFA ;
- de s'informer précisément sur les valeurs de la République et de mener une réflexion sur leur transmission dans le cadre de leur enseignement

4.5.2. Lors de la préparation en loge

Il convient que les candidats lisent attentivement le sujet, qui a été spécialement préparé par le jury à partir de leur dossier. Lorsqu'une production est demandée, celle-ci doit être concrétisée, même de façon sommaire compte tenu du temps imparti et des moyens à la disposition des candidats. Les candidats peuvent tout à fait sélectionner puis adapter les documents qui figurent dans leur dossier à la production demandée, et cela en fonction du contexte pédagogique explicité dans le sujet.

4.5.3. Lors du déroulement de l'épreuve

D'une manière générale, il est conseillé aux candidats :

- de s'adresser aux membres du jury en les regardant ;
- de porter une attention à leur tenue vestimentaire ;
- de prendre en compte toutes les dimensions du métier d'enseignant, en particulier dans la transmission des valeurs de la République et des principes liés à l'exercice

de la citoyenneté.

Pendant l'exposé le candidat doit veiller à :

- montrer les documents réalisés (supports de cours, QCM...);
- lier les activités présentées aux compétences du référentiel ;
- mettre en évidence les transversalités possibles avec les enseignements d'économie et du droit ;
- indiquer la place de la production réalisée dans une progression ;
- modifier les documents professionnels pour les adapter au niveau des élèves ;
- justifier les choix pédagogiques mis en œuvre.

Pendant l'entretien avec le jury, il est demandé au candidat :

- de pratiquer une écoute active ;
- d'apporter des réponses concises et claires ;
- d'aborder les contraintes du métier d'enseignant dans la réalisation des activités présentées ;
- de faire preuve de conviction.

Des exemples de sujets donnés lors de l'épreuve d'entretiens sur dossier sont présentés en annexe 3. De même, des exemples de questions ayant été posées aux candidats sur les valeurs de la République ou les principes déontologiques liés à l'exercice du métier d'enseignants sont donnés en annexe 4.

Conclusion générale

On le constate, la réussite au concours de CAPLP Commerce et vente nécessite une préparation rigoureuse. Elle suppose aussi d'acquérir une connaissance du lycée professionnel, de son fonctionnement et de ses élèves. La lecture des différents rapports de jury est indispensable. De même le candidat doit maîtriser les référentiels des baccalauréats professionnels « commerce » et « vente ». Enfin, le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation doit être connu. On ne peut donc que conseiller au candidat de prendre contact avec un établissement dispensant ces formations, d'échanger avec des professeurs de ces spécialisés, et observer dans la mesure du possible quelques cours ou séances pratiques.

Lors des épreuves d'admissibilité, une attention particulière doit être apportée à la forme comme au fond des productions demandées. La clarté de l'expression écrite, le souci de la présentation, la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe constituent des éléments indispensables à l'exercice du métier d'enseignant. Il en est de même pour le dossier présenté à l'épreuve d'admission correspondante.

Lors des oraux, la présentation, la clarté de l'expression, les capacités d'écoute et d'analyse réflexives constituent aussi un gage de réussite. Le candidat doit bien évidemment démontrer la maîtrise des domaines professionnels du commerce et de la vente, mais il doit aussi témoigner de sa capacité à adapter son discours au niveau de sa classe et aux objectifs des référentiels, à créer des situations pédagogiques fécondes, à entretenir des relations constructives avec son environnement professionnel et à porter sur ses élèves un regard bienveillant. À ces conditions, il peut devenir un excellent enseignant, conduisant à la réussite les élèves qui lui sont confiés.

Annexe 1 : Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

NOR : MENE1315928A

arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013

MEN - DGESCO A3-3

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compétences communes à tous les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Compétences communes à tous les professeurs, praticiens experts des apprentissages

- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

BOEN n°30 du 25 juillet 2013

Annexe 2 : exemples de sujets de mise en situation professionnelle

**CA-PLP EXTERNE ET CAFEP Économie-Gestion
Option Commerce-Vente
Session 2015**

**Épreuve orale d'admission
ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**

**Coefficient : 2
Durée de la préparation : 2 heures
Durée de l'épreuve : 1 heure**

L'épreuve vise à apprécier :

- L'aptitude du candidat à communiquer oralement
- Sa capacité à structurer une réalisation pédagogique
- Son approche des référentiels et programmes d'enseignement
- Son aptitude à adapter son enseignement aux évolutions technologiques et aux exigences pédagogiques
- Sa capacité à justifier ses choix d'ordre didactique et pédagogique.

Vous disposez d'une durée maximale de 30 minutes pour présenter oralement la réalisation pédagogique précisée par le sujet.

Un entretien de 30 minutes maximum suivra l'exposé.

Le candidat devra présenter sa réalisation pédagogique pour laquelle il pourra, entre autres :

- Situer cette réalisation dans une progression annuelle ;
- Présenter une fiche pédagogique et/ou une fiche de déroulement de séquence ou tout autre document permettant de comprendre son déroulement et faisant apparaître : les objectifs visés, les activités réalisées par les différents acteurs, les outils et supports pédagogiques mobilisés, le temps consacré.....
- Présenter le contexte d'ouverture de la séance, présenter les documents remis aux élèves...

Sujet N°2

Vous enseignez en classe de Terminale baccalauréat professionnel COMMERCE. Vous avez en charge les pôles ANIMER et VENDRE. Nous sommes au premier semestre et les élèves sont de retour de leur Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) pendant laquelle ils ont réalisé leur action de "Promotion/Animation". Ils doivent maintenant constituer le dossier qu'ils auront à soutenir à l'oral en fin d'année.

Vous souhaitez traiter plus particulièrement la première partie de ce dossier "**Présentation du point de vente**". Proposez une exploitation pédagogique s'appuyant sur l'observation du terrain par l'élève pendant la PFMP.

Exposez et justifiez votre démarche.

**CA-PLP EXTERNE ET CAFEP Économie-Gestion
Option Commerce-Vente
Session 2015**

**Épreuve orale d'admission
ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**

**Coefficient : 2
Durée de la préparation : 2 heures
Durée de l'épreuve : 1 heure**

L'épreuve vise à apprécier :

- L'aptitude du candidat à communiquer oralement
- Sa capacité à structurer une réalisation pédagogique
- Son approche des référentiels et programmes d'enseignement
- Son aptitude à adapter son enseignement aux évolutions technologiques et aux exigences pédagogiques
- Sa capacité à justifier ses choix d'ordre didactique et pédagogique.

Vous disposez d'une durée maximale de 30 minutes pour présenter oralement la réalisation pédagogique précisée par le sujet.

Un entretien de 30 minutes maximum suivra l'exposé.

Le candidat devra présenter sa réalisation pédagogique pour laquelle il pourra, entre autres :

- Situer cette réalisation dans une progression annuelle ;
- Présenter une fiche pédagogique et/ou une fiche de déroulement de séquence ou tout autre document permettant de comprendre son déroulement et faisant apparaître : les objectifs visés, les activités réalisées par les différents acteurs, les outils et supports pédagogiques mobilisés, le temps consacré.....
- Présenter le contexte d'ouverture de la séance, présenter les documents remis aux élèves...

Sujet N°3

Vous enseignez en classe de première Baccalauréat Professionnel Commerce et avez en charge l'enseignement du pôle ANIMER. Vous souhaitez profiter du départ de vos élèves en période de formation en entreprise (PFMP) pour vérifier leur capacité à identifier les facteurs d'ambiance et les éléments constitutifs de la signalétique. Proposez une réalisation pédagogique en amont de ce départ, pour permettre une analyse de ces composantes sur le terrain de stage de chaque élève.

Exposez et justifiez votre démarche.

**CA-PLP EXTERNE ET CAFEP Économie-Gestion
Option Commerce-Vente
Session 2015**

**Épreuve orale d'admission
ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**

**Coefficient : 2
Durée de la préparation : 2 heures
Durée de l'épreuve : 1 heure**

L'épreuve vise à apprécier :

- L'aptitude du candidat à communiquer oralement
- Sa capacité à structurer une réalisation pédagogique
- Son approche des référentiels et programmes d'enseignement
- Son aptitude à adapter son enseignement aux évolutions technologiques et aux exigences pédagogiques
- Sa capacité à justifier ses choix d'ordre didactique et pédagogique.

Vous disposez d'une durée maximale de 30 minutes pour présenter oralement la réalisation pédagogique précisée par le sujet.

Un entretien de 30 minutes maximum suivra l'exposé.

Le candidat devra présenter sa réalisation pédagogique pour laquelle il pourra, entre autres :

- Situer cette réalisation dans une progression annuelle ;
- Présenter une fiche pédagogique et/ou une fiche de déroulement de séquence ou tout autre document permettant de comprendre son déroulement et faisant apparaître : les objectifs visés, les activités réalisées par les différents acteurs, les outils et supports pédagogiques mobilisés, le temps consacré.....
- Présenter le contexte d'ouverture de la séance, présenter les documents remis aux élèves...

Sujet N°4

Vous avez en charge une classe de première baccalauréat professionnel vente (prospection, négociation, suivi de clientèle) et vous intervenez dans le pôle **Prospection (C1)**. Vous décidez de traiter le thème : **1.2.2. Construire et /ou mettre à jour un fichier prospect.**

Vous envisagez de visiter avec votre classe la **Foire d'Automne** qui se déroule au parc des expositions de votre ville courant octobre.

Dans la mesure où vos élèves sont en pleine recherche de lieux de stage, quelle exploitation pédagogique envisagez-vous en lien avec les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) ?

Exposez et justifiez votre démarche.

**CA-PLP EXTERNE ET CAFEP Économie-Gestion
Option Commerce-Vente
Session 2015**

**Épreuve orale d'admission
ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**

**Coefficient : 2
Durée de la préparation : 2 heures
Durée de l'épreuve : 1 heure**

L'épreuve vise à apprécier :

- L'aptitude du candidat à communiquer oralement
- Sa capacité à structurer une réalisation pédagogique
- Son approche des référentiels et programmes d'enseignement
- Son aptitude à adapter son enseignement aux évolutions technologiques et aux exigences pédagogiques
- Sa capacité à justifier ses choix d'ordre didactique et pédagogique.

Vous disposez d'une durée maximale de 30 minutes pour présenter oralement la réalisation pédagogique précisée par le sujet.

Un entretien de 30 minutes maximum suivra l'exposé.

Le candidat devra présenter sa réalisation pédagogique pour laquelle il pourra, entre autres :

- Situer cette réalisation dans une progression annuelle ;
- Présenter une fiche pédagogique et/ou une fiche de déroulement de séquence ou tout autre document permettant de comprendre son déroulement et faisant apparaître : les objectifs visés, les activités réalisées par les différents acteurs, les outils et supports pédagogiques mobilisés, le temps consacré.....
- Présenter le contexte d'ouverture de la séance, présenter les documents remis aux élèves...

Sujet N° 5

Vous intervenez en classe de seconde Baccalauréat Professionnel Métiers de la Relation aux Clients et aux Usagers. Vous avez en charge l'enseignement de l'activité 3 : « Conduite d'un entretien de vente ». Vous vous situez en début d'année scolaire et réalisez votre toute première séance d'enseignement avec cette classe de 30 élèves.

Dans le cadre de la tâche A3T1 « recherche et exploitation d'informations » vous souhaitez aborder la thématique de la caractérisation de l'offre produit ou service. Proposez une réalisation pédagogique.

Exposez et justifiez votre démarche.

**CA-PLP EXTERNE ET CAFEP Économie-Gestion
Option Commerce-Vente
Session 2015**

**Épreuve orale d'admission
ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**

**Coefficient : 2
Durée de la préparation : 2 heures
Durée de l'épreuve : 1 heure**

L'épreuve vise à apprécier :

- L'aptitude du candidat à communiquer oralement
- Sa capacité à structurer une réalisation pédagogique
- Son approche des référentiels et programmes d'enseignement
- Son aptitude à adapter son enseignement aux évolutions technologiques et aux exigences pédagogiques
- Sa capacité à justifier ses choix d'ordre didactique et pédagogique.

Vous disposez d'une durée maximale de 30 minutes pour présenter oralement la réalisation pédagogique précisée par le sujet.

Un entretien de 30 minutes maximum suivra l'exposé.

Le candidat devra présenter sa réalisation pédagogique pour laquelle il pourra, entre autres :

- Situer cette réalisation dans une progression annuelle ;
- Présenter une fiche pédagogique et/ou une fiche de déroulement de séquence ou tout autre document permettant de comprendre son déroulement et faisant apparaître : les objectifs visés, les activités réalisées par les différents acteurs, les outils et supports pédagogiques mobilisés, le temps consacré.....
- Présenter le contexte d'ouverture de la séance, présenter les documents remis aux élèves...

Sujet N°6

Vous enseignez la prospection (C1 Prospector) en classe de première Baccalauréat Professionnel Vente. Votre progression vous amène à traiter le thème « les différentes techniques de prospection ».

Vous souhaitez aborder le thème des manifestations commerciales à travers l'organisation d'une sortie élèves à la foire exposition annuelle de votre ville.

Proposez une réalisation pédagogique partant de l'observation de cette manifestation commerciale devant aboutir à une production des élèves qui sera présentée en cours.

Exposez et justifiez votre démarche.

**CA-PLP EXTERNE ET CAFEP Économie-Gestion
Option Commerce-Vente
Session 2015**

**Épreuve orale d'admission
ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**

**Coefficient : 2
Durée de la préparation : 2 heures
Durée de l'épreuve : 1 heure**

L'épreuve vise à apprécier :

- L'aptitude du candidat à communiquer oralement
- Sa capacité à structurer une réalisation pédagogique
- Son approche des référentiels et programmes d'enseignement
- Son aptitude à adapter son enseignement aux évolutions technologiques et aux exigences pédagogiques
- Sa capacité à justifier ses choix d'ordre didactique et pédagogique.

Vous disposez d'une durée maximale de 30 minutes pour présenter oralement la réalisation pédagogique précisée par le sujet.

Un entretien de 30 minutes maximum suivra l'exposé.

Le candidat devra présenter sa réalisation pédagogique pour laquelle il pourra, entre autres :

- Situer cette réalisation dans une progression annuelle ;
- Présenter une fiche pédagogique et/ou une fiche de déroulement de séquence ou tout autre document permettant de comprendre son déroulement et faisant apparaître : les objectifs visés, les activités réalisées par les différents acteurs, les outils et supports pédagogiques mobilisés, le temps consacré.....

SUJET N °7

Vous enseignez le pôle « Gérer » en classe de Première baccalauréat professionnel Commerce au sein d'un lycée professionnel.

Votre établissement va ouvrir un magasin pédagogique équipé de mobilier, d'une caisse, de produits divers en épicerie, de cartons et de palettes. Vous souhaitez profiter de cette opportunité pour aborder la compétence C.2.2.1 « Implanter les produits ».

Comment proposez vous d'utiliser cet espace dans le cadre d'une séance pédagogique avec votre classe, afin d'aborder cette compétence et plus particulièrement les calculs qui y sont liés.

Proposez une réalisation pédagogique. Exposez et justifiez votre démarche.

**CA-PLP EXTERNE ET CAFEP Économie-Gestion
Option Commerce-Vente
Session 2015**

**Épreuve orale d'admission
ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**

**Coefficient : 2
Durée de la préparation : 2 heures
Durée de l'épreuve : 1 heure**

L'épreuve vise à apprécier :

- L'aptitude du candidat à communiquer oralement
- Sa capacité à structurer une réalisation pédagogique
- Son approche des référentiels et programmes d'enseignement
- Son aptitude à adapter son enseignement aux évolutions technologiques et aux exigences pédagogiques
- Sa capacité à justifier ses choix d'ordre didactique et pédagogique.

Vous disposez d'une durée maximale de 30 minutes pour présenter oralement la réalisation pédagogique précisée par le sujet.

Un entretien de 30 minutes maximum suivra l'exposé.

Le candidat devra présenter sa réalisation pédagogique pour laquelle il pourra, entre autres :

- Situer cette réalisation dans une progression annuelle ;
- Présenter une fiche pédagogique et/ou une fiche de déroulement de séquence ou tout autre document permettant de comprendre son déroulement et faisant apparaître : les objectifs visés, les activités réalisées par les différents acteurs, les outils et supports pédagogiques mobilisés, le temps consacré.....

SUJET N °7

Vous enseignez le pôle « Gérer » en classe de Première baccalauréat professionnel Commerce au sein d'un lycée professionnel.

Votre établissement va ouvrir un magasin pédagogique équipé de mobilier, d'une caisse, de produits divers en épicerie, de cartons et de palettes. Vous souhaitez profiter de cette opportunité pour aborder la compétence C.2.2.1 « Implanter les produits ». Comment proposez vous d'utiliser cet espace dans le cadre d'une séance pédagogique avec votre classe, afin d'aborder cette compétence et plus particulièrement les calculs qui y sont liés.

Proposez une réalisation pédagogique. Exposez et justifiez votre démarche.

Annexe 3 : exemples de sujets d'entretien à partir d'un dossier.



Jury...

**CA- PLP EXTERNE ET CAFEP Economie-Gestion
Option Commerce-Vente
Session 2015**

Épreuve orale d'admission

**Épreuve Entretien à partir d'un dossier
Coefficient : 2**

**Durée de la préparation totale : 2 heures
Durée totale de l'épreuve : 1 heure : 30 minutes exposé + 30 minutes entretien**

L'épreuve permet au candidat de montrer, notamment, sa capacité à :

- Prendre en compte les acquis et les besoins des élèves ;
- Se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier de professeur ;
- Connaître de façon réfléchie le contexte de l'exercice du métier dans ses différentes dimensions et les valeurs qui le portent dont celles de la République ;

N° CANDIDAT : 123456

NOM : XXXX

Exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue.

Sujet retenu par le jury :

À partir de votre dossier, il vous est demandé d'exploiter l'annexe 4 « extrait d'une foire aux questions » pour aborder le traitement des objections dans la conduite de l'entretien de vente en classe de seconde MRCU.

Extrait du référentiel :

BEP MRCU

Activité 3 : l'entretien de vente

Compétence C2 Répondre aux questions et aux objections les plus courantes du client ou de l'utilisateur.



ministère
éducation
nationale



Jury...

**CA- PLP EXTERNE ET CAFEP Economie-Gestion
Option Commerce-Vente
Session 2015**

Épreuve orale d'admission

Épreuve Entretien à partir d'un dossier

Coefficient : 2

Durée de la préparation totale : 2 heures

Durée totale de l'épreuve : 1 heure : 30 minutes exposé + 30 minutes entretien

L'épreuve permet au candidat de montrer, notamment, sa capacité à :

- Prendre en compte les acquis et les besoins des élèves ;
- Se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier de professeur ;
- Connaître de façon réfléchie le contexte de l'exercice du métier dans ses différentes dimensions et les valeurs qui le portent dont celles de la République ;

N° CANDIDAT : 123456

NOM : XXXX

Exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue.

Sujet retenu par le jury :

À partir de votre dossier, il vous est demandé d'exploiter les informations contenues page 12 et 13 pour traiter de la gestion des linéaires en baccalauréat professionnel « commerce »

Extrait du référentiel :

Baccalauréat professionnel « commerce »

Pôle C2 : « Gérer »

C 2.2. Gérer les produits dans l'espace de vente.



ministère
éducation
nationale



Jury...

**CA- PLP EXTERNE ET CAFEP Economie-Gestion
Option Commerce-Vente
Session 2015**

Épreuve orale d'admission

Épreuve Entretien à partir d'un dossier

Coefficient : 2

Durée de la préparation totale : 2 heures

Durée totale de l'épreuve : 1 heure : 30 minutes exposé + 30 minutes entretien

L'épreuve permet au candidat de montrer, notamment, sa capacité à :

- Prendre en compte les acquis et les besoins des élèves ;
- Se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier de professeur ;
- Connaître de façon réfléchie le contexte de l'exercice du métier dans ses différentes dimensions et les valeurs qui le portent dont celles de la République ;

N° CANDIDAT : 123456

NOM : XXXX

Exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue

Sujet retenu par le jury :

À partir des annexes 2 et 3 de votre dossier, proposez une exploitation pédagogique sur le thème de « la vente par téléphone » à destination d'une classe de Première baccalauréat « Vente ».

Extrait du référentiel :

Baccalauréat professionnel « vente »

Pôle C2 « Gérer »

C 2.6.4. La vente par téléphone.



ministère
éducation
nationale



Jury...

**CA- PLP EXTERNE ET CAFEP Economie-Gestion
Option Commerce-Vente
Session 2015**

Épreuve orale d'admission

Épreuve Entretien à partir d'un dossier

Coefficient : 2

Durée de la préparation totale : 2 heures

Durée totale de l'épreuve : 1 heure : 30 minutes exposé + 30 minutes entretien

L'épreuve permet au candidat de montrer, notamment, sa capacité à :

- Prendre en compte les acquis et les besoins des élèves ;
- Se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier de professeur ;
- Connaître de façon réfléchie le contexte de l'exercice du métier dans ses différentes dimensions et les valeurs qui le portent dont celles de la République ;

N° CANDIDAT : 123456

NOM : XXXX

Exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue

Sujet retenu par le jury :

À partir des annexes 2 et 3 de votre dossier, proposez une exploitation pédagogique sur le thème de « la découverte des besoins du client » à destination d'une classe de première de baccalauréat professionnel « Vente ». Vous vous attacherez particulièrement aux savoirs associés 2.6.4. portant sur la vente par téléphone.

Extrait du référentiel :

Baccalauréat professionnel « vente »

Pôle C2 « Négociateur »

C 2.2. Effectuer la découverte du client.



ministère
éducation
nationale



Jury...

**CA- PLP EXTERNE ET CAFEP Economie-Gestion
Option Commerce-Vente
Session 2015**

Épreuve orale d'admission

Épreuve Entretien à partir d'un dossier

Coefficient : 2

Durée de la préparation totale : 2 heures

Durée totale de l'épreuve : 1 heure : 30 minutes exposé + 30 minutes entretien

L'épreuve permet au candidat de montrer, notamment, sa capacité à :

- Prendre en compte les acquis et les besoins des élèves ;
- Se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier de professeur ;
- Connaître de façon réfléchie le contexte de l'exercice du métier dans ses différentes dimensions et les valeurs qui le portent dont celles de la République ;

N° CANDIDAT : 123456

NOM : XXXX

Exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue

Sujet retenu par le jury :

À partir de votre dossier, sélectionnez et exploitez le ou les documents permettant de traiter le thème de l'information à la clientèle en classe de seconde MRCU.

Extrait du référentiel :

Seconde MRCU

Pôle « Animer »

C.1.2.2. Informer la clientèle



ministère
éducation
nationale



Jury...

**CA- PLP EXTERNE ET CAFEP Economie-Gestion
Option Commerce-Vente
Session 2015**

Épreuve orale d'admission

Épreuve Entretien à partir d'un dossier

Coefficient : 2

Durée de la préparation totale : 2 heures

Durée totale de l'épreuve : 1 heure : 30 minutes exposé + 30 minutes entretien

L'épreuve permet au candidat de montrer, notamment, sa capacité à :

- Prendre en compte les acquis et les besoins des élèves ;
- Se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier de professeur ;
- Connaître de façon réfléchie le contexte de l'exercice du métier dans ses différentes dimensions et les valeurs qui le portent dont celles de la République ;

N° CANDIDAT : 123456

NOM : XXXX

Exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue.

Sujet retenu par le jury :

Vous avez en charge le pôle « vendre » dans une classe de terminale de baccalauréat professionnel « commerce ».

Comment exploiteriez-vous le questionnaire présenté dans votre dossier afin de traiter en classe la compétence C.3.3.1. « Participer aux actions permanentes de développement de la satisfaction et de la fidélisation de la clientèle ? »

Extrait du référentiel :

Baccalauréat professionnel « commerce »

C 3. Vendre

C 3.3. Participer aux actions d'animation

C 3.3.1. Participer aux actions permanentes de développement de la satisfaction et de la fidélisation de la clientèle





ministère
éducation
nationale



Jury...

**CA- PLP EXTERNE ET CAFEP Economie-Gestion
Option Commerce-Vente
Session 2015**

Épreuve orale d'admission

Épreuve Entretien à partir d'un dossier

Coefficient : 2

Durée de la préparation totale : 2 heures

Durée totale de l'épreuve : 1 heure : 30 minutes exposé + 30 minutes entretien

L'épreuve permet au candidat de montrer, notamment, sa capacité à :

- Prendre en compte les acquis et les besoins des élèves ;
- Se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier de professeur ;
- Connaître de façon réfléchie le contexte de l'exercice du métier dans ses différentes dimensions et les valeurs qui le portent dont celles de la République ;

N° CANDIDAT : 123456

NOM : XXXX

Exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue.

Sujet retenu par le jury :

À partir de votre annexe « questionnaire de satisfaction auprès de notre clientèle », montrez comment vous aborderiez le point 3.3.2. du référentiel avec une classe de terminale de baccalauréat professionnel « commerce ».

Extrait du référentiel :

Baccalauréat professionnel « commerce »

C 3. Vendre

C 3.3. Contribuer à la fidélisation de la clientèle

C 3.3.2. Participer à la mesure de la fidélisation de la clientèle.



ministère
éducation
nationale



Jury...

**CA- PLP EXTERNE ET CAFEP Economie-Gestion
Option Commerce-Vente
Session 2015**

Épreuve orale d'admission

Épreuve Entretien à partir d'un dossier

Coefficient : 2

Durée de la préparation totale : 2 heures

Durée totale de l'épreuve : 1 heure : 30 minutes exposé + 30 minutes entretien

L'épreuve permet au candidat de montrer, notamment, sa capacité à :

- Prendre en compte les acquis et les besoins des élèves ;
- Se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier de professeur ;
- Connaître de façon réfléchie le contexte de l'exercice du métier dans ses différentes dimensions et les valeurs qui le portent dont celles de la République ;

N° CANDIDAT : 123456

NOM : XXXX

Exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue

Sujet retenu par le jury :

Dans votre dossier vous présentez la reconfiguration du rayon bébés/enfants du magasin.

Comment exploiteriez-vous ces documents pour traiter du thème « implanter des produits » dans la compétence « gérer » en classe de première de baccalauréat professionnel « commerce ».

Extrait du référentiel :

Baccalauréat professionnel « commerce » :

C 2. Gérer

C 2.21 Implanter les produits



ministère
éducation
nationale



Jury...

**CA- PLP EXTERNE ET CAFEP Economie-Gestion
Option Commerce-Vente
Session 2015**

Épreuve orale d'admission

Épreuve Entretien à partir d'un dossier

Coefficient : 2

Durée de la préparation totale : 2 heures

Durée totale de l'épreuve : 1 heure : 30 minutes exposé + 30 minutes entretien

L'épreuve permet au candidat de montrer, notamment, sa capacité à :

- Prendre en compte les acquis et les besoins des élèves ;
- Se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier de professeur ;
- Connaître de façon réfléchie le contexte de l'exercice du métier dans ses différentes dimensions et les valeurs qui le portent dont celles de la République ;

N° CANDIDAT : 123456

NOM : XXXX

Exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue

Sujet retenu par le jury :

À partir de votre dossier et de ses annexes, comment pourriez-vous exploiter certains documents pour aborder avec une classe de terminale de baccalauréat professionnel « commerce » le thème de la communication commerciale, et plus particulièrement « les différentes formes de communication commerciale ».

Extrait du référentiel :

Baccalauréat professionnel « commerce »

C 1. Animer

C 1.2. Participer aux opérations de promotion

C 1.3. Participer aux actions d'animation



ministère
éducation
nationale



Jury...

**CA- PLP EXTERNE ET CAFEP Economie-Gestion
Option Commerce-Vente
Session 2015**

Épreuve orale d'admission

Épreuve Entretien à partir d'un dossier

Coefficient : 2

Durée de la préparation totale : 2 heures

Durée totale de l'épreuve : 1 heure : 30 minutes exposé + 30 minutes entretien

L'épreuve permet au candidat de montrer, notamment, sa capacité à :

- Prendre en compte les acquis et les besoins des élèves ;
- Se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier de professeur ;
- Connaître de façon réfléchie le contexte de l'exercice du métier dans ses différentes dimensions et les valeurs qui le portent dont celles de la République ;

N° CANDIDAT : 123456

NOM : XXXX

Exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue

Sujet retenu par le jury :

À partir de l'annexe 6 de votre dossier, montrez comment vous aborderiez la compétence « évaluer la qualité d'une action promotionnelle » en classe de première de baccalauréat professionnel « commerce ».

Extrait du référentiel :

Baccalauréat professionnel « commerce »

C 1.Pôle « Animer »

C 1.2. Participer aux opérations de promotion

C 1.2.4. Évaluer la qualité d'une action professionnelle.

Annexe 4 : Exemples de questions ayant été posées aux candidats sur les compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

Avertissement : il s'agit d'une liste non exhaustive de questions ayant été posées à l'oral de l'épreuve d'entretien sur dossier en fonction du contexte présenté par le candidat dans son dossier. Aucune réponse-type n'est attendue. La commission d'interrogation évalue la qualité de la réflexion personnelle du candidat, ainsi que sa compréhension du fonctionnement d'un établissement scolaire et son adhésion aux valeurs de la République.

- Au cours d'une sortie d'élèves, un portable est volé dans le car. Comment réagissez-vous ?
- Quelles sont les spécificités du statut de fonctionnaire ?
- Un élève s'effondre en larmes après une évaluation portant sur le surendettement des ménages. Que faites-vous ?
- Un élève refuse de serrer la main d'une de ces camarades au cours d'un sketch de négociation vente au motif « que c'est une femme ». Que faites-vous ?
- Comment organiseriez-vous une visite d'entreprise d'un point de vue administratif et pédagogique avec une classe de seconde MRCU ?
- Un élève subtilise le travail informatique d'un autre groupe et vous le présente comme étant le sien. Comment réagissez-vous ?
- Une élève vous informe à la fin d'une séance qu'elle est enceinte et qu'elle ne pourra pas se présenter aux épreuves terminales du baccalauréat professionnel. Comment réagissez-vous ?
- Utiliserez-vous le tutoiement ou le vouvoiement avec vos élèves ? Justifiez votre réponse.
- Comment chercheriez-vous à développer le sens critique de vos élèves dans le cadre d'une séance d'économie-droit ?
- Des élèves vous accusent de noter au cours d'une séance orale « à la tête du client ». Comment réagissez-vous ?
- Un élève vous confie être victime de harcèlement moral au sein de sa classe, mais vous demande de garder le secret. Quelle serait votre attitude ?
- Un élève tient régulièrement des propos homophobes en classe. Quelle attitude allez-vous adopter ?
- Quelles situations vous permettraient-elles d'aborder la notion de laïcité avec vos élèves ?
- Un élève affirme à tous propos ses opinions politiques en classe. Comment réagissez-vous ?

- Un élève, énervé, quitte le cours sans autorisation et en claquant la porte. Comment réagissez-vous ?
- Un élève n'a pas rendu un travail à la maison que vous lui avez demandé au motif qu'il n'a pas les conditions pour étudier sereinement. Comment réagissez-vous ?
- Vous souhaitez inscrire des élèves au Concours général des métiers. Un collègue vous le reproche vertement au motif qu'il « s'agit d'une manifestation élitiste » ? Que lui répondez-vous ?
- Un élève a refusé d'acheter la pochette de travaux pratiques que vous avez demandée en sus des manuels fournis par la Région, au motif qu'il n'en a pas les moyens. Quelle est votre réaction ?
- Un élève dénigre sur les réseaux sociaux l'entreprise dans laquelle il réalise ses PFMP, et en particulier son tuteur. Comment réagissez-vous ?
- Des élèves d'une même origine géographique s'expriment régulièrement dans leur langue en classe, en particulier pendant les travaux de groupe. Quelle attitude adoptez-vous face à une telle situation ?
- Lors d'une sortie scolaire, des élèves emportent des bouteilles d'alcool dans leur sac, qu'ils ouvrent lors du trajet en bus. Il semble même que certaines libations aient commencé avant le départ. Comment réagissez-vous ?
- À l'issue d'un cours, une élève vous confie qu'elle subit des violences sexuelles dans son environnement familial proche, mais qu'elle ne veut pas porter plainte. Quelle attitude devez-vous adopter en de telles circonstances ?
- Votre banque personnelle organise un concours pour les jeunes. Il s'agit d'optimiser la gestion d'un portefeuille fictif d'actions. Le lauréat se voit offrir l'ouverture d'un compte et une somme de 1 000 euros. Vous paraît-il intéressant de faire participer votre classe à cette opération ? Justifiez-votre réponse.
- Quel est le rôle du professeur principal ? Peut-on refuser d'être professeur principal ?
- Quel est le rôle du conseil pédagogique dans un établissement scolaire ?
- Votre inspecteur vous demande un sujet d'examen à une période où vous êtes particulièrement débordé. Pouvez-vous refuser ? Justifiez votre réponse.
- Un de vos élèves est surpris en train de voler dans le magasin où il effectue ses PFMP. Il est immédiatement renvoyé par son tuteur. Comment réagissez-vous ?